

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



unité mobile installée à Fond-Lahaye
pour une évaluation de l'impact du trafic routier sur
la qualité de l'air du quartier

10 septembre 2020, sur le territoire de la CACEM

Deux nouvelles études de la qualité de l'air sur le territoire CACEM

Dans le cadre du programme d'actions «AIR» de la CACEM, Madininair lance en cette rentrée, 2 études de la qualité de l'air sur le territoire centre.

La première étude se déroule de septembre à fin octobre 2020 : il s'agit d'une évaluation du dioxyde d'azote (gaz traceur de la pollution automobile) le long des grands axes routiers de la CACEM. Pour ce faire, Madininair réalisera 4 campagnes de mesures par «tubes passifs». Elles se déclineront sur plus de 70 points situés à proximité des principales voies de circulation du Centre : rocade, autoroute, RN1, avenue Maurice Bishop, RN2 et RD15.

Ces mesures reconduites chaque année, permettent de visualiser l'évolution de la pollution automobile afin de fournir des éléments d'aide à la décision dans des projets d'urbanisme, de mobilité sur le territoire.

La deuxième étude se déroule dans le quartier de Fond Lahaye à Schoelcher, souvent en proie à des embouteillages. De septembre à janvier 2021, une unité mobile de Madininair mesurera en continu 2 polluants émis par le trafic automobile : les oxydes d'azote et les particules fines inférieures à 10 micromètres (PM10).

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact de la circulation automobile sur la qualité de l'air de ce quartier.

Les résultats de ces études seront disponibles au cours du deuxième trimestre 2021.

CONTACTS PRESSE :



MADININAIR
Gaëlle GRATALOUP, Responsable communication
0596 60 83 80 • 0696 83 19 91
gaelle.grataloup@madininair.fr
www.madininair.fr



CACEM
Nessie ODRY, Directrice de la Communication
0596 75 67 66 • 0696 23 34 13
nodry@cacem.fr
www.cacem.fr